

REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « *chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ».

ALGERIE : A BOUGIE, la grève des commerçants dégénère en émeutes

Source : <http://www.jeuneafrique.com/388927/politique/algerie-a-bejaia-greve-commerçants-degenere-emeute/>



Des affrontements entre forces de l'ordre et groupes de jeunes ont éclaté lundi dans le centre-ville de BOUGIE (Nord du pays) et dans les villages avoisinant, en marge d'un mouvement de grève générale lancé par les commerçants.

À BOUGIE, la nouvelle année commence avec fracas. De violents affrontements entre des policiers antiémeutes et des jeunes ont éclaté, lundi 2 janvier, et perduré jusque dans la soirée.

Tout a commencé dans le quartier Dawadji, à deux pas du siège de la wilaya (préfecture), où des bandes de jeunes se sont rassemblés en fin de matinée.

Selon des habitants que *Jeune Afrique* a contacté par téléphone, ils auraient d'abord caillassé les forces antiémeutes, qui tentaient de les disperser. Très vite, expliquent-ils, la situation dégénère et les violences gagnent plusieurs autres quartiers du centre-ville de BOUGIE. Dans la cité *Edimco*, les jeunes émeutiers s'en seraient ensuite pris à un bus de la société publique des transports *Etusa*. Le véhicule aurait été saccagé puis incendié. Les forces antiémeutes auraient par la suite répliqué à coups de gaz lacrymogènes

La colère a gagné d'autres villes

Les mêmes sources affirment que les heurts auraient doublé d'intensité dans l'après-midi. Devant le siège de la wilaya, les manifestants auraient mis la main sur un fourgon de police. Plus loin, d'autres auraient saccagé une boutique d'électroménager.

La vague de violence se serait aussi propagée aussi aux communes limitrophes. À Sidi AÏCH, située à environ 60 km à l'ouest de BOUGIE, des escarmouches auraient éclaté entre jeunes émeutiers et policiers devant le

commissariat, tandis qu'à Baccaro et à Bordj-Mira, des manifestants auraient coupé les accès routiers à l'aide de pneus brûlés.

Contestation sociale ? Colère contre la baisse de leur pouvoir d'achat et niveau de vie ? On ignore encore exactement ce qui a motivé ces groupes de jeunes.

Selon des témoins présents aux abords des scènes d'affrontements, ces jeunes ne seraient pas politisés et n'auraient pas de revendications particulières. « *Il ne s'agit que de voyous qui veulent se défouler. Ils profitent juste du contexte social tendu pour casser et piller* », estime Nadir RAFA, un jeune habitant de la ville.



Une grève bien suivie

Ces émeutes éclatent à BOUGIE alors que presque l'ensemble des commerçants du centre-ville observaient le premier jour d'une grève générale, qui doit en durer cinq.

Motif : protester contre les hausses des taxes prévues par la loi de Finances 2017, qui est entrée en vigueur dimanche.



Suite à un appel relayé fin décembre sur les réseaux sociaux, rares étaient les commerçants du centre de BOUGIE à avoir levé leur rideau ce lundi. « *Certains ont ouvert leur magasin, mais quand ils ont vu que la grève était suivie par la plupart des commerçants, ils ont fini par rejoindre le mouvement* », raconte Sofiane BAKOURI, un photographe qui vit à BOUGIE.

BOUGIE en 1837



Sous la domination turque, BOUGIE tomba en ruines et ne fut plus qu'une base de ravitaillement pour les corsaires. En 1830, cette bourgade comptait 2 000 habitants et 60 soldats turcs.



Général Camille TREZEL (1780/1860)



Général Francisque DUVIVIER (1794/1848)

Présence Française  1830 - 1962

Ce ne fut qu'après la conquête d'ALGER que BOUGIE devait s'épanouir sous les plis du drapeau tricolore. En effet, le 22 Septembre 1833, le Général TREZEL s'empara des Forts ABD-EL-KADER, MOUSSA et de la CASBAH et après quatre jours de lutte acharnée et de combats de rues, les troupes françaises devinrent maîtresses du lieu.



Citadelle ou Casbah au dessus du port de BOUGIE

Placée sous contrôle militaire, l'Administration de BOUGIE fut souvent inquiétée par les tribus avoisinantes des BENI MIMOUN, BENI MESSAOUD, BENI ABBAS. Leur chef Ould ou RABAH exerçait sur les Kabyles une grande influence et son autorité s'étendait particulièrement dans toute la vallée de la Soummam.



Vallée de la SOUMMAM

Après de nombreuses tentatives d'insurrections, toutes vouées à l'échec, il préféra la paix et accepta les bases d'un traité qui mettait fin aux hostilités. Le 9 avril 1835, la paix fut définitivement assise. L'Administration Militaire céda ses pouvoirs à l'Autorité Civile et la Commune de BOUGIE fut créée et lui succéda.

Evariste BAVOUX, Conseiller d'Etat, visitait en 1837 l'Algérie.

De passage à BOUGIE il écrivait : « *Il est indispensable de conserver BOUGIE ... et il est du plus haut intérêt, en nous réservant ce port, de l'ôter à l'ennemi anglais, russe, ottoman ou africain qui, dans une guerre maritime, ne manquerait pas de s'en emparer, et couperait ainsi la communication entre deux points importants de nos possessions d'Afrique* ».

C'est le rapport qu'il rédige sur cette ville qui est publié ci-dessous, en respectant l'orthographe de l'époque :



William Wild, « Bougie en 1833 ».

« BOUGIE, en arabe BOUDGEIA, est située à 45 lieues de BÔNE et 30 lieues d'ALGER. C'est l'antique SALDA, suivant SCHAW ; selon d'autres, l'ancienne BAGA ou VAGA, ou bien encore l'ancienne CHOBA. Le fleuve qui l'avoisine, le NASABATH (La SOUMMAM), que PTOLEMEE appelle la NASAVA, se jette en cet endroit à la mer. On aperçoit au sommet de l'une des hautes montagnes qui entourent BOUGIE, un ancien Marabout qui est devenu le fort GOURAYA, élevé à l'extrémité d'une roche immense, abrupte et escarpée, haute de 670 mètres.

Une route arrive par des rampes multipliées à ce fort GOURAYA, construit à 4 000 mètres de la ville. Il forme comme la clé imprenable de cette position qu'il domine et maîtrise.



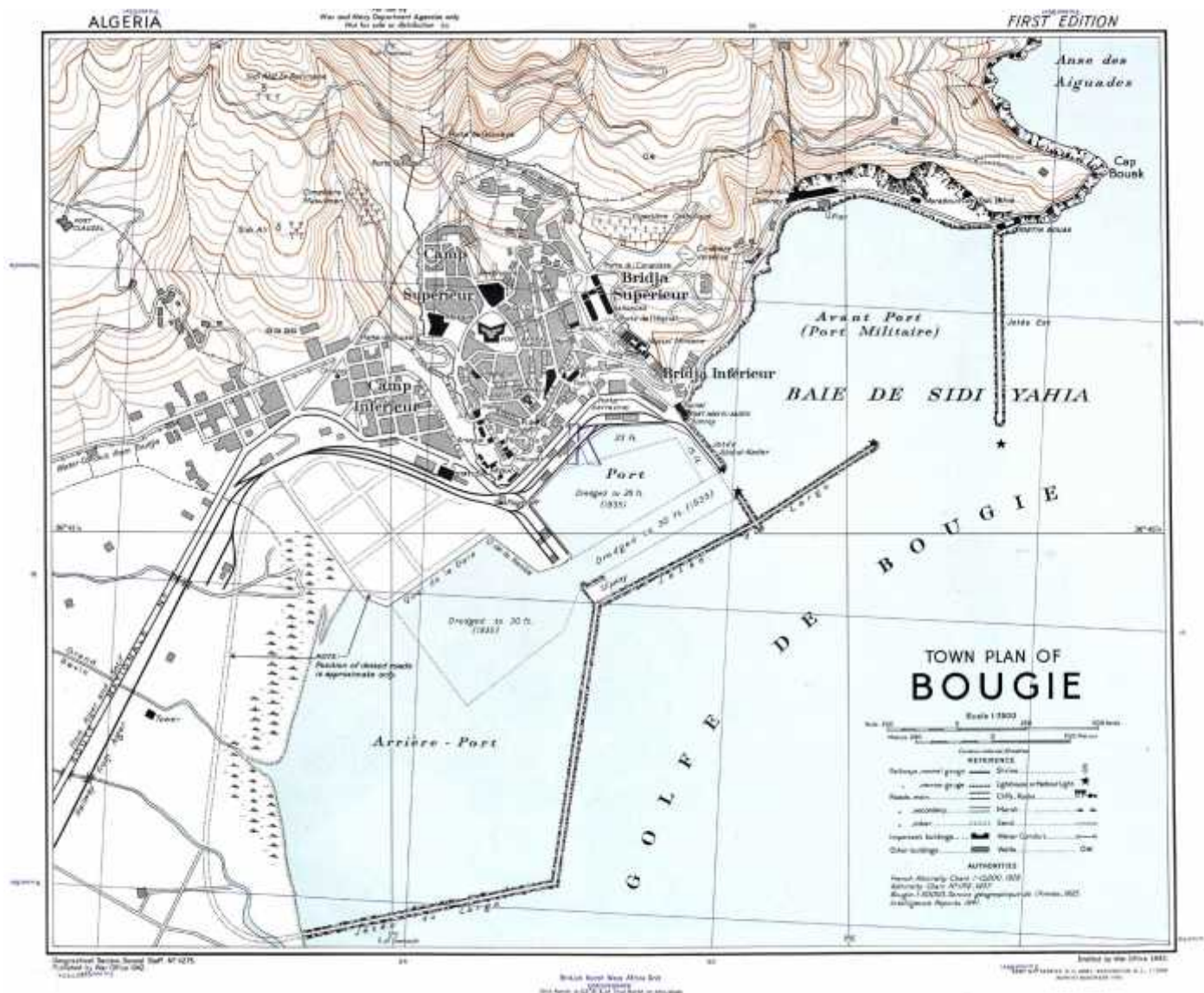
« La ville est construite sur le double versant intérieur des deux collines où elle semble blottie comme un oiseau. Les maisons, séparées les unes des autres par des jardins, lui donnent l'aspect d'une réunion de campagne plutôt que d'une ville. Dominée par les hauteurs qui s'élèvent en amphithéâtre et presque à pic derrière elle, cette position sur le flanc de la montagne, ses maisons écartées et les masses d'orangers, de grenadiers et de figuiers de Barbarie qui les entourent, rendent son site éminemment pittoresque.

« Il n'existe qu'un seul débarcadère, étroit et peu commode devant la Porte de la marine, unique entrée de la ville sur cette face. Cette partie a sur la baie la physionomie d'un panorama charmant. Le commandant de notre bateau à vapeur nous fit, en partant, la galanterie de promener son bâtiment sur la ligne circulaire de la rade pour nous faire jouir de ce délicieux spectacle sous ses différents aspects ; puis nous gagnâmes le large.



« Les Français n'occupent que la ville elle-même ; les environs sont très dangereux, au point à qu'à 150 pas des murs, on aperçoit des blockhaus, dont on ne va relever les factionnaires qu'avec des escortes. Toutes ces montagnes sont peuplées de *Kabayles* intraitables et cruels. Au surplus ce n'est pas nouveau ; sous le gouvernement même du Dey, ces *Kabayles* étaient également insoumis et indomptables : pirates montagnards, ils étaient inaccessibles au milieu de leurs rochers, fiers de cette supériorité que leur donnait la nature, ils refusaient le transit aux *habitans* de la Régence, aux troupes du Dey lui-même qui, malgré tous ses efforts, vit son pouvoir

absolu forcé à s'incliner devant ces hôtes sauvages de la montagne, et réduit à leur payer tribut pour obtenir droit de passage sur leur territoire. BOUGIE possède un assez bon port : ouvert au vent nord-est comme tous les ports d'Afrique, parce que ce vent est peu redoutable sur ces côtes, il est protégé par la terre contre le vent du Sud, et contre les vents Ouest, Nord et nord-ouest par un rocher qui forme l'anse SIDI YAHIA, laquelle offre un fort bon mouillage, mais seulement à très peu de navires, une quinzaine environ.



Source : http://encyclopedie-afn.org/Plan_Bougie_-_Ville

« Pendant l'hiver rigoureux que nous venons de passer ici (de 1834 à 1835), dit M. SEGRETIER, capitaine de corvette, nous avons reçu plusieurs coups de vent ; dans toute l'étendue de la baie, la mer était extrêmement grosse et ne formait qu'un brisant. Quelques navires se sont trouvés au mouillage SIDI YAHIA et, durant tous ces mauvais temps, il n'y a eu que deux chaînes et un câble cassés. Les vents se sont bien fait sentir par fortes rafales, dans cette petite baie, mais la mer n'a jamais été assez forte pour nous empêcher de communiquer d'un bâtiment à l'autre. Deux chaloupes de l'administration de la guerre, un chaland et la chaloupe du LIAMONE, ont toujours été sur leurs amarres et n'ont jamais couru aucun danger ni même éprouvé d'avaries ».

« Le mouillage de BOUGIE peut être d'un grand secours pour les bâtiments qui, pendant l'hiver, font le service d'ALGER à BÔNE ; à peu près à égale distance de ces deux points, c'est une station à peu près sûre et commode qu'il est important de nous assurer.

« Voici sur cette place les renseignements que nous trouvons dans les documents officiels, distribués aux Chambres (Tableau des établissements français dans l'Algérie, février 1838, tome 1, page 85, appendice II) : « Cette ville indienne, par les ruines nombreuses qui composent le sol sur lequel elle repose, une grande importance passée et une haute antiquité. Elle formait probablement la limite orientale de la Mauritanie Césarienne ». Occupée successivement par Aroudj BARBEROUSSE, par Charles QUINT qui, après sa fameuse expédition contre ALGER, fut poussé par la tempête en relâche à BOUGIE, elle reçut de tous ceux qui s'y sont établis et ont reconnu son importance des développements considérables. « L'enceinte des Romains est reconnaissable et debout sur un assez grand nombre de points. Les travaux que les Espagnols exécutèrent après la conquête en 1510, sont encore entiers.

« Ce sont le fort MOUSSA élevé par Pierre de NAVARRE, et la Casbah par Ferdinand le Catholique et Charles QUINT. A cette époque BOUGIE contenait



Fort MOUSSA

8 000 maisons et un grand nombre de beaux édifices publics ». Cette prospérité déclinait sous la domination espagnole, mais surtout sous le feu de la guerre ouverte qui éclata entre le Dey et les Kabyles. Telle était la situation de cette ville lorsqu'elle fut prise par nos troupes, le 29 septembre 1833. Elle fut confiée au commandement éclairé du brave DUVIVIER qui, là comme à GUELMA, sut mettre l'empreinte de son énergie et de son autorité.

« Aujourd'hui que devons-nous faire de BOUGIE ?

Il est indispensable de la conserver : indépendamment de son importance comme relâche pour nos bâtiments, il est du plus haut intérêt, en nous réservant ce port, de l'ôter à l'ennemi anglais, russe, ottoman ou africain qui, dans une guerre maritime, ne manquerait pas de s'en emparer, et couperait ainsi la communication entre deux points importants de nos possessions d'Afrique : une flotte française perdrait en même temps l'avantage de mouiller à l'Est de la Régence, à portée d'agir au besoin et immédiatement sur ALGER et sur BÔNE. Ainsi nous conservons sans aucun doute BOUGIE ».



BOUGIE

Construction du port pétrolier

L'œuvre de Gaston THOMSON, Ministre de la Marine poursuivie par Georges LEYGUES et son ami le Maréchal FRANCHET d'ESPERAY qui dès 1925 estimèrent qu'il fallait transférer la flotte de TOULON à BOUGIE! C'est ainsi que commença la construction de la grande digue en eau profonde qui fermait la baie de Sidi-YAHIA au pied du

Cap BOUAK. Un grand abri pour sous-marins était prévu sous le Cap avec deux entrées, une vers le Port, l'autre vers le large.

L'arrière-port fut construit comme base aéronavale avec bouées d'ancrage pour les hydravions Goliath et CAMS 53.



[Gaston THOMSON est né à Oran en 1848, mort à Bône en 1932. Il fut député du Département de Constantine pendant cinquante ans et trois mois. Il fut l'ami de Gambetta et aussi de Dreyfus. Ministre de la Marine dans les Cabinets de Clémenceau et Rouvier. Nous lui devons la construction de nombreux navires de guerre, croiseurs et cuirassés qui firent de la Marine militaire Française la deuxième du monde avec les unités les plus rapides.

Avec son ami le Maréchal FRANCHET d'ESPERAY, Pied Noir lui aussi né à Mostaganem, ils estimèrent que le Port de TOULON devenait trop vulnérable en raison des développements rapides de l'aviation européenne (Allemagne, Italie, Angleterre). Dès 1925 ils estimèrent qu'il fallait transférer la flotte de Toulon à Bougie! Juste en face...

(Si plus se référer à : <http://www.ceuxdebougie.com/05-HIST/5.21.Thomson.html>).



La baie de Sidi Yahia, avant la construction du port pétrolier (photo : EPB)

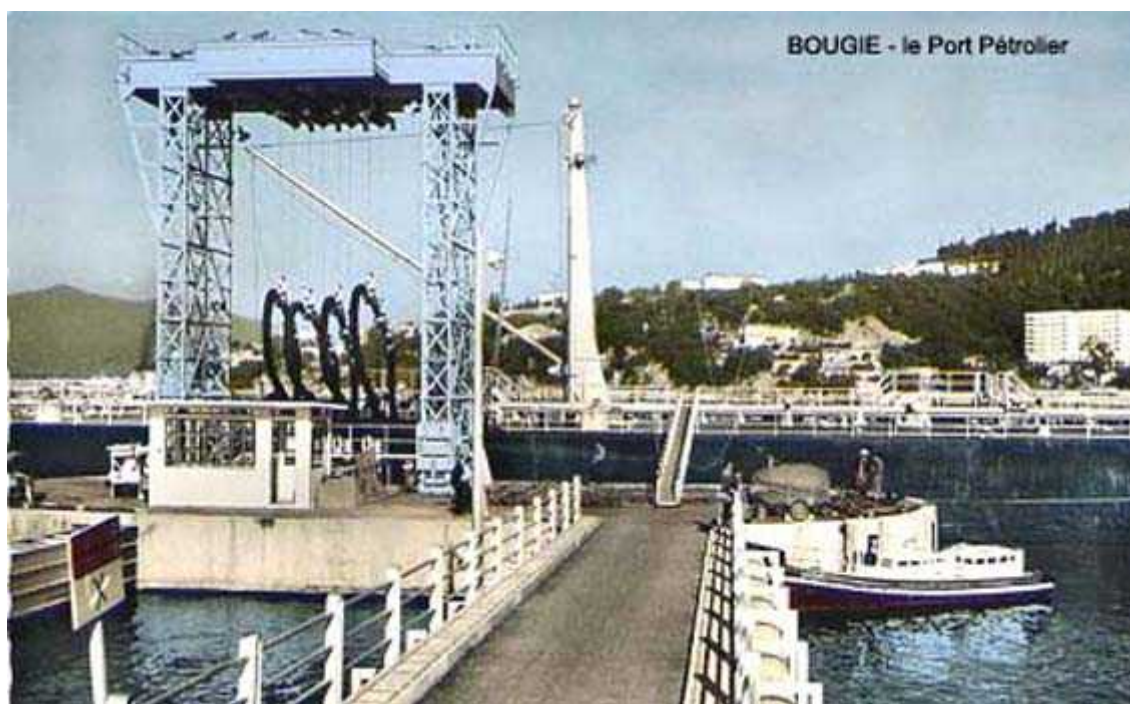
L'arsenal de TOULON devait être transféré en dix années sur les terrains où se trouvent désormais les grands réservoirs à pétrole de HASSI-MESSAOUD (autrefois c'était un immense dépôt d'ordures ménagères de toute la région de BOUGIE). Gaston THOMSON se déplaça souvent à BOUGIE dans le cadre de l'étude du futur port.

Vers 1930, le scandale du Port de BOUGIE avec l'assassinat du comptable TREUILLON par le chef de chantier BENDINELLI, la disparition totale de la comptabilité brûlée dans le foyer d'une locomotive *Pingueley*, provoqua un scandale financier énorme.

Les travaux furent stoppés. Une partie des crédits prévus fut affectée à MERS-EL-KEBIR qui démarra son

développement. Par la suite BOUGIE ne fut qu'un relais entre BIZERTE et MERS-EL-KEBIR.

De nombreux hydravions y firent escale sur un plan d'eau calme et libre de 3 000 mètres d'Est en Ouest avec décollage au dessus de la grande digue. Certains s'en souviendront.



C'est ainsi que BOUGIE hérita d'un avant-port qui ne servit en définitive qu'au moment de la mise en chantier de l'extraction du pétrole d' HASSI-MESSAOUD en 1958 avec la construction du pipe-line reliant les deux villes.



BOUGIE en pleine croissance démographique comptait une population d'environ 45.000 habitants peu avant l'indépendance. Mais bien avant cela des pionniers venus de tous les horizons de la Méditerranée ont bâti, dans l'épreuve, une vie dans l'espoir d'un monde meilleur.

Le site de Madame S. GRANGER nous permet de vous révéler les mariages au tout début de la création de la ville de BOUGIE, dès 1834 : <http://sgranger.pagesperso-orange.fr/Page7.html>

ADDE Jules/ DUCHARME Emilienne (1851) - AGULLO Joseph/CASTELL Juana (1852) - AMARANT Etienne/GIBELLI Marie (1841) - ANDREU Antonio/ROSELLO Ayuda (1855) - ANGLADA François/FABRER Martina (1851) - ARGNANI Angelo/SINGER Madeleine (1839) - ASTIER Antoine/MARTIN Marie (1853) - AVENATO Antoine/CARCELERO Vicenta (1849) - BALAGNA François/BEGAULT Louise (1853) - BARA J. Baptiste/NAYRAL Marguerite (1848) - BATALLA Frédéric/CAULES Régina (1852) - BATALLA Joseph/MIEL Antoinette (1855) - BAUD Mathie/MAINGOT Armantine (1850) - BECHADE Pierre/QUENAY Adélaïde (1847) - BEGUIN Gaby/SILVIN Joséphine (1853) - BENEJAM Antoine/FARINA Dominique (1853) - BENOIT Jacques/VALENTIN Catherine (1846) - BLANC François/ANDREÏ Rose (1849) - BOCOGNANO Augustin/CASOMIA Marie (1853) - BOCOGNANO

Jules/FORNARIS Margarita (1840) – BONCHALMAS Pierre/JUAN Josephina (1844) – BONHOURE Frédéric/TAGLIA Marie (1852) – BOUNIN Philibert/VENTRE Victorine (1845) – BOYER Jean/MORENAS Marie (1855) – BRANZELL Jansson/FILIDORO Marie (1836) – BREMOND Joseph/HEYRIES Enriette (1846) – BRESSON Joseph/SANTOT Françoise (1853) – BRUCHOT Pierre/IZARD Elisa (1840) – BRUNET Claude/LEGAY Elisabeth (1848) – BUHOT Jules/CHRISTIN Rosalie (1846) – CARRERAS Joseph/SALOM Eulalia (1846) – CASANOVAS Miguel/MOVILLO Maria (1843) – CAVASCO J. Baptiste/COCHAT Julie (1850) – CELLIER J. Baptiste/DOMEAUTES Clara (1849) – CESTI Curgio/BOLDRINI Maria (1841) – CHABAUD Jean/MOLOTO Maria (1855) – CHARON J. Marie/GLESSINGER Geneviève (1852) – CHARVET Pierre/SCHOEPFERT Marie (1852) – CHEYLAN Laurent/TAUPENOT Anne (1835) – CONDON Jean/GUIRAND Marie (1846) – COTTE Joseph/BENNES Amélie (1854) – DALLI Joseph/CASTELL Esperanza (1855) – DARMANI Kejissan/COSSO Charlotte (1852) – DE MALMAZET de SAINT ANDEOL/DE VIENNE Gracieuse (1842) – DE ROUGEMONT Gauthier/ANDRE Agnès (1835) – DEGUSSINI Pierre/CALIXTE Marie (1844) – DUFOUR Louis/HUGUES Thérèse (1842) – ESPIN Auguste/CAULET Antonia (1844) – ESPIGUY Joseph/JUAN Higinia (1854) – FABRE François/SAMOL de PALS Maria (1845) – FEREN (ou FERIN) J. Baptiste/DUCREUX Marie (1852) – FILIDORO Etienne/ZERLANT Anne Marie (1844) – FOLLEVILLE Alexandre/TAGLIA Marie (1853) – FREMONT Pierre/VASSAL Marianne (1834) – FROBERT Bonnet/GUILLAUME Rosalie (1849) – GAFA Victor/VELLA Antonia (1851) – GAILLARD Pierre/BERRY Thérèse (1842) – GARCIA Joachim/CASTELL Isabel (1855) – GARIN J. Marie/MICHAUD Jeanne (1854) – GERMAIN Jean/DESPEAUX Dominique (1851) – GIRAUD J. Pierre/RICHART Maria (1853) – GIRAUD Pierre/PHILIBERT Isabeau (1853) – GRANDGARY Marc/MANIGOS Marie (1855) –



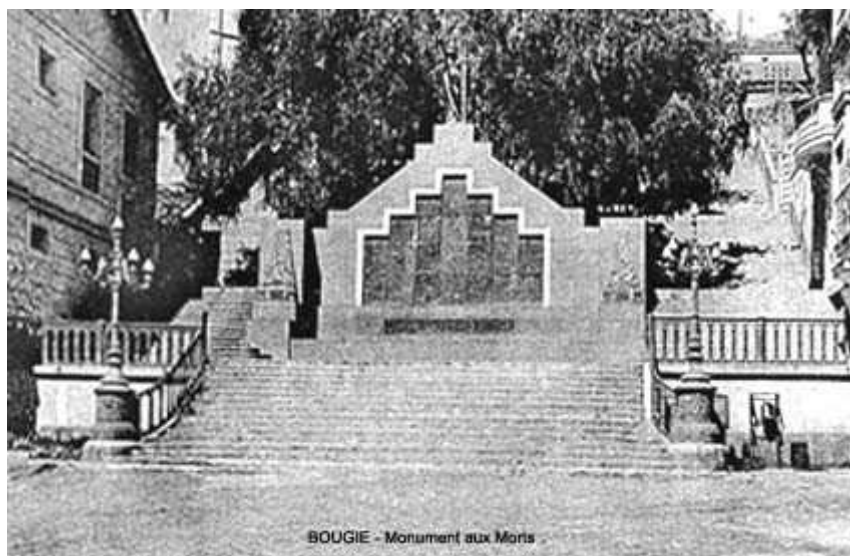
GUERILLON Ernest/LAFAY Catherine (1855) – GUIGON Henri/MONCADAS Antonia (1841) – GUILLAUME J. Philippe/BELLISSANT Benoîte (1855) – JEANDON (ou JOUDON) Amédée/BOURDET Maria (1841) – JVELOT Emmanuel/SOREPEL Marie (1855) – JUAN Onofre/XIMENES Juana (1848) – JURADO José/PIRIS Esperanza (1848) – JUSTAMOND Pierre/LEROY Marie (1855) – LAGNET Dominique/SEREPEL Catherine (1848) – LAPORTE Sanson/HENRY Marie (1853) – LAPRADE Pierre/PALLICER Antonia (1847) – LAROCHE Jean/LARDONI Marie (1843) – LAURENT Antoine/LAFOSSE M. Paule (1841) – LEGRAND Louis/BOUCHART Marie (1850) – LEMOUEL Etienne/MADORE Marie (1834) – LENOBLE Charles/TRONCY Antonie (1855) – LESUEUR Louis/ARNAUD CONSTANTIN Luce (1843) – LESUR Sixte/SPIN Marie (1842) – LETANG J. François/CAVALLER Juanna (1855) – LLOPIS Barholomé/TEMPOL de PALAS Françoise (1849) – LUGUET Joseph/KREISSER Marie (1851) – MARCHAL(OD) Jean/FRANCON Augustine (1846) – MARTIN/POLY Catherine (1844) – MARTIN(MELTIU) Joseph/HERNANDEZ Martina (1841) – MASSONNET Joseph/THISY Françoise (1836) – MATERS(MATIN) José Maria/CAMPS Francisquina (1844) – MATILLON Alphonse/COMBI Françoise (1854) – MAYLIN Salvat/TRONCY Marie Antoinette (1847) – MERCIER Louis/LLOPIS Maria (1846) – MICHEL Louis/CAULES Pasquala (1851) – MIE(MILOND) François/FILIDORO Pauline (1840) – MIGNOT François/SINGER Magdeleine (1846) – MIREBEAU J. Baptiste/TAILLEBOIS Angélique (1847) – MONCADA Jean/LLOPIS Agueda (1843) – MONCADA Joseph/ESPIN Catalina (1843) – MONIER Fortuné/MAFFRE Joséphine (1855) – MOREL Charles/CADOT Jeanne (1850) – MORILLO Pedro/JUANEDA Juana (1838) – NICOLAÏ Paul/LAMBRUSCHINI Lucie (1846) – NIGOUX Jean/DIMNET Catherine (1850) – OLLIVIER François/NOTTO Magdalena (1852) – OLLIVIER Jean/OLIVIER Catherine (1845) – PALISSER Juan/ESTEVE Francisca (1851) – PAULIN Jean/DUSOURNAUD Marie (1853) – POMAREDE François/BALLARD Rose (1852) – RAITON Jean/LAMOTHE Marie (1855) – RAMAGI Pierre/MANRESA Marie (1843) – RICOUX Louis/MONCADA Juana (1840) – RIPERT J. Louis/ICARD Louise (1843) – RONSET J. Baptiste/HOEFELIN M. Thérèse (1845) – ROSALLO Juan/HERNANDES Magdalena (1840) – ROSALLO Thomas/COULET Antonia (1844) – ROSE Julien/BRETET M. Thérèse (1848) – ROSELLO Grégoire/AGULLO Vicenta (1850) – ROSELLO J. Michel/VERGEZ Catherine (1847) – ROUVIER Barthélémy/FLEUR Jeanne (1852) – SALERNO Joseph/ROQUER Raymonde (1846) – SALOM Antoine/CAULES Agueda (1849) – SAUVE Louis/DUCOURTHIAL Caroline (1848) – SCHAUFFELE Louis/VINCENT Marie (1847) – SCHLEIFER Louis/DIMNET Anne Marie (1852) – SINTES Jacques/LLOPIS Francisca (1852) – SPEL J. Louis/PASTOR Francisca (1855) – SPITTLER Frédéric/RAVOT Marie (1853) – STRZELEOKI Julien/LOPEZ ARANEGA Ana

(1852) -TABONE Emmanuel/ORTIZ Maria (1850) -TAILLEBOIS Pierre/CABUT Elisabeth (1846) -THIBIERGE Marcelin/SANS Maria (1851) -TOUROMADE François/CASSONAVE Catherine (1852) -TRONCY J. Marie/OLLIVIER Antoinette (1842) -VERDINO J. Baptiste/BARRIERA Marie (1849) -YSNARD Antoine/RONZIERE Anne (1850) -



NOTRE MONUMENT aux MORTS

■ ■ Nous n'oublions pas de rendre un hommage aux **301 soldats « Morts pour la France »**. ■ ■



Œuvre de Camille ALAPHILIPPE (1874-1934), sculpteur-céramiste.

Après l'indépendance et avec l'approbation du Président de l'Assemblée populaire de Bougie, les 24 plaques en bronze du Monument aux Morts furent transférées à Sète. C'est le Ministère des Anciens Combattants qui se chargea de les amener jusqu'à Bordeaux et, en 1968, M. CHABAN-DELMAS et M. AUGARDE inaugurèrent, au Cimetière de la Chartreuse, le nouveau monument reconstruit dans sa forme primitive portant les trois cent un noms, toutes ethnies confondues, de nos morts des guerres de 14-18 et 39-45.

Les plaques de ce Monument aux morts ont été rapatriées de la ville de BOUGIE. Les noms de tous ceux ici inscrits, nous interpellent. Nous leurs rendons hommage.

Le Relevé n°131076 n'est pas communiqué seul le n°2138, visible, mentionne 57 noms :

■ ■ BABA AÏSSA Abdelkader (Mort en 1918) - BACHIRI Saïd (1939/1945) - BACQUÉ Edmond (1926) - BAIN Charles (1915) - BAKOUR Pierre (39/45) - BAKOURI Mohand (1916) - BALDACCHINO Michel (1915) - BALDACCHINO Joseph (1914) - BALL Alfred (39/45) - BANET Marcel (1918) - BAUCHE Hocine (1917) - BAUCHE Mohand (1915) - BARBE René (1915) - BARDIN Eugène (1918) - BATAILLE Michel (1914) - BATAILLE Yvan (14/18) - BAZIZI Belkacem (1917) - BEHAÏRI Hacene (39/45) - BELAÏD Belkacem (1917) - BELAÏD Saïd (1914) - BELHADI Ali (39/45) - BELKIDAR Tahar (1916) - BENABDALLAH Akli (39/45) - BENABDELLAZIZ Larbi (39/45) - BENDERRA Saïd (1914) - BENIKHLEF Larbi (39/45) - BENSAKLI Ahmed (39/45) - BENZAÏD Akli (1914) - BERTON Henri (1914) - BEVILACQUA Jean Martin (1917) - BEYNEY Raymond (1916) - BEYNEY Robert (1914) - BEZETOUTE Ali (1918) - BEZETOUTE Larbi (1914) - BICHARD Armand (1915) - BIDET Paul (1915) - BILLIARD Henri (1918) - BOUBEKEUR Ali (1918) - BOUCHAMA Mohand (1914) - BOUCHEIA Boualem (39/45) - BOUCHERIE Jean (39/45) - BOUDJELLOUD Allaoua (1916) - BOUDJENA Gaston (1915) - BOUFTILA Amer (1915) - BOUHATTA Belkacem (1915) - BOUILLON Pierre (1915) - BOUKHALFA Seghir (1915) - BOUMERAOUA Arezki (1916) - BOURGEL René (39/45) - BOURRAT Marc (1918) - BOUSSOUFA Belkacem (14/18) - BOUTACHE Bachir (1918) - BRANCHU ou BRANCHUS Claudius (1916) - BRAND Léopold (14/18) - BRIKH Idir (1916) - BRONDEX Emile (1915) - BUGEJA Georges (1914) - ■ ■



Ce mémorial a été érigé en 1968 avec le concours de la ville de Bordeaux qui, en son temps, a parrainé la ville de Bougie.

Epilogue BEJAÏA

De nos jours = 190 000 habitants



En Algérie, une manifestation pacifique contre la hausse des taxes dans la ville de Béjaïa en Kabylie a tourné à des heurts entre la population et les forces de l'ordre.

Depuis lundi 2 janvier 2017, la ville côtière de Béjaïa, en Kabylie, est le théâtre d'un violent mouvement de contestation, mené par la population, pour la plupart des jeunes. Ces derniers n'ont pas hésité à s'attaquer à des bâtiments publics et à des magasins, affrontant les forces de l'ordre. Ces violences en Kabylie coïncident avec l'appel à la grève lancé par des commerçants dans le but de protester contre des hausses de taxes prévues par la loi de finances 2017, en vigueur le 1er janvier 2017. Cette nouvelle loi des finances, dictée par la baisse du prix du pétrole, contraint ce pays d'Afrique du Nord à revoir son budget, d'autant que l'or noir est la principale ressource de l'Algérie. Le gouvernement tente de diminuer ses dépenses et d'accroître ses recettes, notamment en augmentant les taxes.

La manifestation a commencé pacifiquement dans la matinée avant de tourner à l'affrontement entre des jeunes et des forces de police. C'est par la suite que les violences se sont étendues à la casse de plusieurs édifices publics et de commerces.

Devenu un étranger, je préfère me souvenir de ces paysages :



